

Assemblée Générale Ordinaire 2021

RAPPORT MORAL 21 22 23

27 28

**Une
Assemblée
Générale
qui a tardé à
se mettre en
place**

- La précédente remontait au 8 février 2020
- Nous devions faire celle-ci le 28 février 2021...
- Puis nous l'avons repoussée au 12 juin...
- Et enfin, après 19 mois, nous voilà à nouveau réunis et 2020 paraît déjà bien loin



**2020 : L'année
où tout a
basculé...**

**2020 : L'année où nous sommes
passés**

**-de l'insouciance face à une
grippette au confinement le plus
strict**

**-et des réunions (parfois)
interminables à l'efficacité des
visio' rondement menées et des
webinaires riches en contenu**



**Un début
d'année
très
occupé
jusqu'au 17
mars puis
ce que
vous
savez...**

Campagne des Municipales et
rencontres avec les différentes
listes

AGO le 8 février : Dernières prises
de contact avant le 1^{er} tour

1^{ère} balade le 14 mars...et la seule
jusqu'à la JNVV de septembre

Budget de réédition du guide vert
bouclé grâce aux partenaires (CCFE
et LFA)

**Pour une
association
comme la
nôtre, les
impacts
limités ont
été les
suivants :**

- Arrêt total de l'activité « balades mensuelles »
- Mais cet arrêt n'a pas été synonyme d'une perte de revenus ni d'une réelle baisse de nos charges (moins de déplacements)
- Hormis la période de confinement, nous avons continué à travailler avec les EPCI, les communes ou les entreprises prestataires

**En effet, dès
le 11 mai, je
prenais
livraison de
la réédition
du guide
vert**

- Nous avons finalisé, depuis le début mars, le travail à réaliser
- Les dernières rectifications ont été décidées à distance
- L'entreprise continuait à travailler, soit en télétravail, soit en effectif réduit

**Dès le 11 mai
également,
de nouveaux
concepts
sont apparus**

- Dangers potentiels des transports en commun
- Distanciation sociale et gestes barrières
- Revendication de l'usage du vélo comme d'un moyen de transport et non plus comme une simple activité sportive
- Et par suite, revendication de la mise en place d'aménagements cyclables temporaires

**Nous avons
sauté sur
l'occasion
pour produire,
avec nos amis
de Mont'àVélo,
un
communiqué
de presse
polémique**

- Qui se fondait sur l'exemple des métropoles comme Saint-Etienne, Grenoble ou Paris
- Qui revendiquait l'usage du vélo comme un geste barrière incontournable
- Qui a permis, in fine, de voir apparaître des aménagements cyclables temporaires post-confinement dans nos territoires
- Qui a permis, nous l'espérons pour longtemps, d'inscrire le système vélo dans nos schémas de pensée

**C'est aussi,
avant la
coupure
estivale, que
se sont mis en
place :**

- Les nouveaux conseils municipaux et les nouveaux conseils communautaires
- Ce qui nous a permis d'intégrer rapidement la commission environnement de Montbrison
- Un peu plus tardivement, celle de Montrond les Bains
- D'être convié aux travaux de deux commissions de Saint-Galmier
- Et de continuer à travailler avec la CCFE, LFA et le CD42

**Ce qui a eu
pour effet et
sans être
exhaustif**

- D'être consulté par le CD42 à propos de l'itinéraire de la Véloire
- D'être une interface entre les OT et les touristes qui choisissent le département comme destination touristique (Nos amis du SPCR peuvent en témoigner)
- D'être membre du comité des partenaires « mobilité » issu de la loi LOM de LFA ainsi que de son Conseil de développement
- De participer aux travaux du CTE de la CCFE

**Avec l'été,
les
restrictions
ont peu à
peu disparu
et cela a
permis**

- De rencontrer Eric LARDON, le V-P en charge de la mobilité sur LFA
- De rencontrer Gérard DUBOIS, le V-P en charge de la mobilité sur la CCFE
- D'organiser la JNVV à Sury-le-Comtal en septembre et notre dernière balade en octobre
- De participer au forum des associations de Montrond les Bains
- D'envisager un retour à la normale pour la fin de l'année...

**Mais le
virus en a
décidé
autrement
et, dès le
29 octobre,
c'était**

- Le 2^{ème} confinement
- Le retour des visio' dont nous sommes devenus des spécialistes
- Le retour des rencontres en petit comité avec la presse
- Etc, etc...

**Et tout
compte
fait, quand
on se
retourne
sur cette
année
2020**

Nous avons, encore une fois, fait beaucoup de choses. Alors à l'année prochaine et un grand merci pour votre attention



Nous allons maintenant procéder au vote du rapport moral

*Je rappelle que ce vote est destiné à valider le fait
que notre action est bien conforme à l'objet social
de l'association contenu dans nos statuts (art.2)*

